

Aux directrices et directeurs des médias de la presse régionale

Une entente profitable pour la Beauce

LA MRC BEAUCE-SARTIGAN COMPTE 31 NOUVEAUX POMPIERS DIPLÔMÉS

Ville de Saint-Georges, le 16 octobre 2008 – La direction de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin (CSBE), par le biais de son service aux entreprises, procédait hier soir à une cérémonie de remise de diplômes à 31 nouveaux pompiers ayant suivi avec succès le programme de formation *Pompier 1* de l'École nationale des pompiers du Québec. Cette cérémonie s'est déroulée à la polyvalente Bélanger de Saint-Martin en présence de plusieurs représentants du milieu, de la commissaire déléguée à la polyvalente Bélanger, madame Diane Roy, ainsi que du directeur général de l'École nationale des pompiers du Québec, monsieur Michel Richer.

Cette formation a été rendue possible grâce à un partenariat entre la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et la MRC Beauce-Sartigan. Ainsi, les nouveaux pompiers travailleront dans plusieurs municipalités de cette MRC, dont Saint-Martin, Saint-Gédéon, Saint-Côme, Saint-Évariste-de-Forsyth, La Guadeloupe, Saint-Honoré-de-Shenley, Saint-Benoît-Lâbre et Saint-Théophile. D'une durée de 275 heures, ce programme a été donné par des formateurs qualifiés de l'École nationale des pompiers du Québec.

Le programme de formation *Pompier 1* offre plusieurs avantages. Il permet à la population de bénéficier de pompiers adéquatement formés partout au Québec. En plus, l'objectif principal de ce programme est de préparer les pompiers à intervenir de façon efficace lors d'opérations de lutte contre les incendies de même qu'en présence de matières dangereuses.

Enfin, puisque l'entente 2006-2008 a été plus que profitable, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin et la MRC Beauce-Sartigan ont annoncé au cours de la soirée qu'une nouvelle entente de 3 ans venait d'être signée pour la poursuite des formations en sécurité des incendies (cours de *Pompier 1* et *Pompier 2*).

-30-

Source :
Nicolas Rochette
Conseiller en communication
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin
418 228-5541, poste 2694
nicolas.rochette@csbe.qc.ca

